

(MEDIA RELEASE FOR WED 5 SEPT)

ALINGHI ET ACM PROGRESSENT DANS LA PRÉPARATION DE LA 33^e AMERICA'S CUP

Ce matin à la Société Nautique de Genève, Alinghi, Defender de la 33e America's Cup, a fait le point sur les préparatifs en vue de la 33e America's Cup. Cette réunion marque ainsi le début de la campagne pour la 33e America's Cup et le retour aux affaires après la pause du mois d'août. Brad Butterworth, skipper de l'équipe, était accompagné de Hamish Ross, Conseiller Juridique et de Michel Hodara, pour America's Cup Management.

Les trois hommes ont annoncé plusieurs évolutions dans la préparation de la 33e America's Cup. Tout d'abord, la période de consultation pour le design, qui devrait débuter mi-septembre, durera six semaines et aboutira à la définition des règles de jauge. Cette consultation sera appuyée par un consultant expert pour veiller à ce que l'avis des cinq challengers soit bien pris en compte. Par ailleurs, Brad Butterworth a expliqué que les intentions concernant le développement des règles étaient d'aboutir à "un cadre restreint" du point de vue du design de façon à favoriser une compétition disputée. "Notre objectif est de créer un cadre de règles architecturales restreint pour que l'accent soit maintenu sur la capacité à naviguer et pour conserver une épreuve passionnante, comme nous l'avons vécu lors de la 32^e America's Cup. Tout ceci, associé à de grands bateaux très performants et visuellement impressionnants, devrait nous permettre de concrétiser notre projet pour la prochaine Coupe", a déclaré le skipper lors d'un point presse à Genève. "Nous avons hâte de voir l'America's Cup revivre l'époque romantique des J-Class, en impliquant bien sûr les toutes dernières technologies. Cela promet d'offrir aux passionnés de voile du monde entier un superbe spectacle et un très bel événement".

Une réunion de la Commission de Concurrents a également été annoncée pour les prochains jours. Elle permettra de discuter de la 33e America's Cup et des éléments du Protocol, avec l'objectif de faire de cette édition un succès encore plus important que la précédente.

ACM a également confirmé aujourd'hui que le contrat de la ville d'accueil de Valencia a été approuvé par le Conseil de Ministres Espagnol et a été officiellement ratifiée par toutes les autorités espagnoles pour la 33e America's Cup. Ceci vient compléter la procédure contractuelle concernant la ville d'accueil pour la Coupe en 2009. ACM a également confirmé que l'équipe United Internet Team Germany a officiellement été acceptée comme le 5^e challenger.

"La plupart des équipes sont maintenant rentrées de leurs vacances du mois d'août et nous faisons avancer la préparation de la prochaine Coupe en 2009, en mettant tout particulièrement l'accent sur le développement des nouvelles règles de jauge grâce à la consultation avec les cinq challengers", poursuit Brad Butterworth. "Ces nouvelles règles seront publiées le 31 octobre 2007, 18 mois avant la première pré-régate sur les nouveaux bateaux, et deux mois plus tôt que prévu".

Brad en a également profité pour clarifier et expliquer plus en détail les aspects du Protocol qui avaient été mal interprétés pendant l'été :

CLARIFICATION SUR CERTAINS ÉLÉMENTS DU 33^e PROTOCOL

On a prétendu que le CNEV était 'fictif' et ne constituait pas un Challenger of Record légitime ?

R : La légitimité du CNEV est indiscutable. Pour la 32e America's Cup, le Desafío Español représentait la communauté espagnole de voile à travers la fédération et un nouveau club a été créé pour saisir l'essence de la voile espagnole. Ce nouveau club porte l'esprit America's Cup en Espagne et il est présidé par le Vice Président de la Fédération Espagnole de Voile. BMW Oracle

Racing tente d'infirmer le challenge à partir de deux accusations qui sont toutes les deux erronées, puisqu'il existe plusieurs exemples de clubs formés spécifiquement pour présenter un défi pour l'America's Cup (notamment des clubs d'Australie, du Japon, d'Allemagne, des États-Unis et du Canada) et des clubs qui ont organisé des régates après avoir présenté un défi. Par ailleurs, la crédibilité du Challenge Espagnol encore plus évidente après la solide performance démontrée lors de la 32^e America's Cup avec leur accès en demi-finales.

Quel est l'impact de l'attaque juridique de BMW Oracle Racing ?

R : C'est l'attaque juridique d'une seule partie. Le fait est que nous sommes en présence de six concurrents dont Alinghi, pour la 33e America's Cup. Il s'agit d'une distraction pour l'America's Cup et c'est totalement intéressé de leur part. C'est plus ennuyeux pour les équipes qui ne sont pas encore inscrites à cause de ce climat d'incertitude engendré par le GGYC et qui les empêche de trouver des sponsors et de construire leur équipe. La 32e America's Cup a vécu de très grands moments sur l'eau et c'est ce que nous voulons pour la 33e édition.

Pour quelles raisons ACM peut-il refuser une inscription ?

Voir AC 33 Protocol clauses 2.7 (d), 4.4

R : Tout d'abord, un concurrent doit répondre aux critères du Deed of Gift et du Protocol. De plus, ACM est l'organisateur de l'événement et cette règle a été rédigée parce que, comme dans toutes les grandes épreuves sportives, nous avons un nombre limité d'inscriptions possibles. Notez toutefois que si un inscrit potentiel se sent traité de façon injuste, il peut recourir au Conseil d'Arbitrage.

ACM peut-il renvoyer à tout moment n'importe quel concurrent ?

Voir Protocol clause 5.4 (b)(d)

R : Non, ACM n'a pas le pouvoir de rejeter un concurrent à tout moment. ACM a le pouvoir de disqualifier un concurrent qui refuse de se soumettre aux règles. Mais même dans ce cas extrême, le concurrent en question aurait le droit de faire appel au Conseil d'Arbitrage. C'est tout à fait semblable aux obligations de n'importe quelle autorité organisatrice d'événements sportifs internationaux, comme l'IOC, la FIFA et la FIA.

Les officiels ne sont pas indépendants ?

Voir Protocol clause 5.4

R : Le Protocol comporte des règles destinées à assurer une course équitable, et d'un point de vue sportif, la 33e America's Cup ne sera pas différente de la 32e. La clé de l'événement, c'est ce qui se passe sur l'eau et la compétition sera entre les mains d'officiels expérimentés dont l'intégrité n'est plus à démontrer et qui sont accrédités par la Fédération Internationale de Voile (ISAF). Le Challenger of Record peut s'opposer à la nomination d'un senior (ceux qui ont le pouvoir de décision) s'il pense que la personne n'est pas neutre et il déterminera si sa nomination est neutre ou non.

Pourquoi ACM a besoin de pouvoir modifier les règles de la compétition, de "temps en temps" ?

Voir Protocol clause 17

R : ACM s'est occupé de la 32e édition et ce fut probablement la meilleure America's Cup de toute l'histoire. La 33e édition a également besoin d'une autorité organisatrice adaptée. Il en va de même pour toutes les disciplines sportives de haute technologie où le conseil d'administration doit régulièrement apporter des interprétations et des clarifications aux règles techniques et sportives.

Le Challenger of Record ou le Defender peuvent s'opposer aux modifications importantes et ACM peut adresser les modifications proposées au Conseil d'Arbitrage.

La nouvelle Commission des Concurrents n'a aucun pouvoir de vote ?

Voir Protocol clause 10.1

R : Le Defender et ACM doivent consulter les challengers pour s'assurer que la prochaine édition soit la meilleure possible. Notez également que la dernière fois, la Commission des Challengers

n'avait aucun droit de vote sur la compétition. Ils avaient simplement le pouvoir de conseiller. Les mêmes règles s'appliquent à la Commission des Concurrents cette fois-ci.

La publication tardive des règles de jauge ne laissera pas aux équipes suffisamment de temps et offrira ainsi à Alinghi un avantage déséquilibré ?

R : Nous souhaitons changer la classe depuis 2003 et, soit dit en passant, Russell Coutts était un fervent partisan d'une nouvelle classe de bateau pour la 32e America's Cup. Le design team est maintenant de retour de vacances et se prépare pour les six semaines de consultation qui débiteront mi septembre. Cette consultation aboutira à la définition d'une nouvelle règle de jauge qui sera publiée le 31 octobre 2007, soit 18 mois avant la première pré-régate sur les nouveaux bateaux, et deux mois plus tôt qu'initialement prévu.

Pour faciliter le travail pendant la consultation et veiller à ce que l'avis des cinq challengers soit pris en compte, un consultant expert sera nommé pour superviser les démarches.

En quoi les nouvelles règles de jauge aboutiront à une compétition "disputée et passionnante" ?

R : Elles permettent à tous les concurrents de débiter au même niveau. Notre intention est de limiter le 'cadre du design' pour la nouvelle classe. Ceci nous aidera à réaliser des bateaux à la pointe de la technologie et d'assister à une course disputée, des critères dignes de la plus grande épreuve de voile internationale.

Alinghi sera avantagé en participant aux Challenger Selection Series (CSS) ?

R : Notre philosophie est de réduire les coûts et d'encourager les concurrents à revenir pour la 33e America's Cup au concept d'une campagne à un seul bateau par équipe. C'est la meilleure solution pour réduire activement les coûts car elle évite de devoir embaucher deux équipages complets pour produire et s'occuper de deux bateaux entièrement équipés. Toutefois, le Defender doit pouvoir mesurer son niveau et développer ses performances. Il doit donc participer aux séries éliminatoires. L'autre possibilité était pour le Defender de lancer dès le début une campagne à deux bateaux, ce qui coûte cher et présente moins d'intérêt du point de vue plaisir et spectacle.